

<p style="text-align: center;">Séance du Conseil de Ville du 16 janvier 2023, à 18 heures Salle du Conseil de Ville - Procès-verbal no 01 / 2023</p>

1. Salutations du doyen d'âge, M. Marc Ribeaud
2. Salutations du plus jeune élu présent, M. Colin Vollmer
3. Appel
4. Désignation de deux scrutateurs·trices provisoires
5. Constitution du Bureau :
 - a) Présidence
 - b) 1^{ère} vice-présidence
 - c) 2^e vice-présidence
 - d) Scrutateurs·trices

1. SALUTATIONS DU DOYEN D'ÂGE, M. MARC RIBEAUD

M. Marc Ribeaud : M. le Maire, MM. les Conseillers communaux, Mme la Secrétaire du Conseil de Ville, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers de Ville, Mesdames, Messieurs, je déclare ouverte la séance constitutive de la législature 2023 – 2027 du Conseil de Ville de Delémont.

Avant de passer à l'ordre du jour je vous demande de rendre hommage à deux anciens collègues décédés récemment. Pierre Tschopp, passionné par sa ville et ses habitants, a œuvré de nombreuses années dans diverses commissions, dont celle de la Vieille Ville. Il a siégé huit ans au Conseil de Ville, qu'il a présidé en 2007. Joël Plumey a lui aussi été très actif, dans le domaine social notamment, et il a siégé au Conseil de Ville. Je vous prie de vous lever pour une minute de silence en hommage à ces deux regrettés Delémontains.

Il m'échoit pour la troisième fois de présider l'ouverture de la séance constitutive du Conseil de Ville de Delémont et selon la tradition, avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, je vous fais part de quelques considérations. En tant que doyen on a peut-être tendance à radoter mais s'il est vrai que sans mémoire on n'est rien, il est aussi vrai que sans oubli on ne fait rien. Que l'on procède par approches construites ou par tâtonnements, le passé, le tri et l'oubli sont des éléments essentiels.

Chers collègues, je vous félicite de votre élection et je vous souhaite de mener des débats critiques et productifs lors des séances à venir. Je vous remercie aussi de vous être engagés alors que le scepticisme sur le rôle et le fonctionnement de la démocratie est de plus en plus répandu tant sur les réseaux sociaux que dans de nombreuses têtes. Une tendance amplifiée par le covid et la guerre en Ukraine. Nous ressentons ici aussi les effets de cette guerre et, avec le temps, de la fatigue et peut-être l'envie inavouée d'une capitulation. Mais essayons de nous mettre à la place des Finlandais, des Baltes et des Polonais sans oublier les Ukrainiens. Ces peuples espèrent qu'avec le soutien de l'Europe et des USA, l'OTAN continue à les mettre à l'abri d'un empire, la Russie, dont le tsar rêve de revenir aux frontières d'autrefois et donc de les soumettre à nouveau à cet État qui emprisonne et massacre toutes celles et ceux qui ne l'encensent pas, journalistes, politiciens et citoyens. Sous le prétexte de contester le politiquement correct, des voix chez nous aussi expriment leur complaisance envers les dictateurs, c'est choisir Hitler plutôt que Churchill.

Si notre système nous protège encore des autocrates à la Poutine, Xi Jinping ou Bolsonaro qui traitent l'humanité comme un troupeau indiscipliné et irrationnel qu'il faut mener au fouet, nous ne sommes pas à l'abri d'une menace plus subtile, plus indolore : celle de la manipulation par Internet et les réseaux contrôlés par une poignée d'ultra-riches, qui détiennent et accroissent un pouvoir redoutable. Cette forme d'autoritarisme par manipulation affaiblit les institutions politiques. Gardons nos délibérations à l'abri de ces méthodes : pour conserver sa crédibilité, la démocratie doit être rigoureuse et probe.

À Delémont, comme partout, nous restons obnubilés par la croissance. Un Plan climat a bien été esquissé mais la finitude de la planète et ses conséquences sur la marche d'une commune, de notre commune en particulier, n'a pas encore pénétré nos mentalités et nos neurones. Pour l'heure, le Plan climat est un rituel ajouté à la fin des messages dont nous aurons à traiter, alors que pour être tant soit peu efficace il devrait être un élément clé de nos décisions. En consultant les rapports sur l'activité de la commune, on voit qu'on y loue la croissance, mais qu'on se demande rarement : était-ce nécessaire ? Un pli à prendre, si possible avant toute décision.

Un Plan climat global va bien au-delà de la mise en œuvre sur le territoire communal de la stratégie énergétique 2050. Le récent rapport de l'industrie suisse de l'électricité, auquel les SID par leur chef de service, Michel Hirtzlin, ont participé, montre comment on pourra, si nous agissons rationnellement, acquérir une quasi-autonomie énergétique sans émission de dioxyde de carbone. « L'approvisionnement énergétique de la Suisse jusqu'en 2050 », c'est le titre et le but du rapport. Ce but serait d'autant plus facile à atteindre en recourant à l'éolien dont le potentiel a été réévalué par la Confédération en août 2022. La Confédération prône une répartition de la production éolienne sur tout le territoire, et plus seulement sur les crêtes du Jura, ce qui permettra de passer de 3,7 à 29,5 TWh/a et couvrirait un quart de nos besoins. Nous aurons sans doute l'occasion d'en parler plus en détail. Le Plan climat requiert aussi l'assainissement thermique des bâtiments. C'est, sur le plan jurassien, un chantier de la même ampleur que la construction de la Transjurane.

Les électriciens suisses évaluent à 60 milliards de francs les investissements nécessaires. Cela peut vous paraître effrayant, irréaliste mais c'est ce que ma génération a dépensé pour équiper la Suisse afin d'épurer les eaux usées et préserver cette ressource irremplaçable. Le soufre des combustibles qui produisait les pluies acides qui dévastaient les forêts a été éliminé et la couche d'ozone est en voie d'être rétablie. De ces succès on peut conclure que volonté et discipline produisent des résultats.

Si on parle beaucoup d'économie et de renouvelable, force est de constater que les réalisations démarrent lentement. Une des raisons est qu'elles sont freinées par des lobbyistes pervers, un mot fort mais que confirme le journal le Temps dans un article sur ExxonMobil. Que la tête du Département fédéral de l'environnement vienne d'être confiée à un lobbyiste du pétrole laisse donc perplexe. Toutefois on peut toujours se racheter !

Mais tout n'est pas qu'une question de finances ou de production d'énergie et de lois : il faudra bien sûr, ici comme ailleurs, vaincre notre résistance à changer nos comportements tels que faire vrombir son moteur pour épater la galerie ou se faire plaisir.

Revenir à la consommation individuelle des années 60, c'est le plan énergie de l'Agglomération, c'est pour ma génération très concret. C'est ce dont nous disposions au début de mes études à Zurich. Nous n'avions ni faim ni froid et si les déplacements étaient moins fréquents nous savourions d'autant plus les délices de ces rares déplacements.

Le Plan climat oblige aussi à réorienter les activités économiques. Delémont a un service appelé « Développement durable et économie », il est temps qu'il s'émancipe du « quand le bâtiment va tout va » pour promouvoir un pan d'activités dédiées à des besoins locaux. Relocaliser et revenir à plus d'autonomie c'est par exemple remplacer en partie le coton par des fibres extraites de bois ou, à partir de bois, fabriquer les produits d'utilisation courante tels que lessives, colles, ou autres fabriqués à partir de pétrole dans de lointains pays. Ce sont des perspectives plausibles pour le Jura, en particulier pour Delémont. D'autres l'ont fait comme Sion, qui a élargi la palette des activités locales en se profilant sur les nouvelles techniques de production d'énergie renouvelable en collaboration avec l'EPFL.

Pour mener à bien ces tâches, il faudra de la persévérance, tant de la part du Conseil communal que de nous. Un exemple est la saga de la déchetterie qui dure depuis une dizaine d'années. Il aura fallu une cascade d'interventions au Conseil de Ville pour maintenir la pression et, espérons-le, une réalisation prochaine.

Pour terminer, un mot à propos du rôle et du fonctionnement du Conseil de ville défini dans le ROCM et le règlement idoine. Le Conseil de Ville, appelé aussi organe législatif, en fait légifère très peu mais traite surtout des propositions du Conseil communal et délibère sur les affaires publiques. Souvent, que ce soit en commission ou au Conseil de Ville nous ne pouvons que dire oui ou non dans les 10 jours à une proposition. C'est parfois frustrant et mérite d'être revu. Il ne tient qu'à nous d'améliorer ce mode de faire. La réécriture, en cours, du règlement d'organisation de la commune, nous en donne l'occasion.

Je souhaite qu'au cours des prochaines années le Conseil de Ville se montre innovant, confiant et déterminé. Et maintenant, comme l'avons fait il y a cinq ans, je donne la parole au plus jeune élu siégeant ce soir au Conseil de Ville, j'invite M. Colin Vollmer à prendre la parole.

2. SALUTATIONS DU PLUS JEUNE ÉLU PRÉSENT, M. COLIN VOLLMER

Mme Colin Vollmer : M. le Maire, MM. les Conseillers communaux, Mesdames, Messieurs, c'est un honneur pour moi de prendre la parole devant vous. Pour être franc, je ne suis pas le benjamin de notre assemblée, cet honneur revient à mon camarade de parti Jordan Ali, qui ne peut pas être présent ce soir et que je représente au nom de la jeunesse delémontaine.

Certaines personnes parmi vous ne seront pas surprises de me voir devant vous ; des voisines, des voisins, des enseignantes, des enseignants, de qui l'art du débat et de la joute oratoire dans ma famille ou dans mes activités extra scolaires est bien connu. Néanmoins, je suis conscient que cette habitude de la prise de parole, cette envie de participer au débat public est un privilège. Il y a des gens parmi la jeunesse qui ne se sentent pas reconnus, pas écoutés, pas compris. Ce n'est pas une mauvaise volonté, ce n'est pas une posture idéologique, c'est un message politique que nous devons, représentants de la jeunesse ou d'une autre période d'âge, hommes ou femmes, élus et élues de droite, de gauche ou du centre, écouter.

Je pense que je peux comprendre la fatigue démocratique, la solitude partisane de certains membres de la jeunesse qui ne se reconnaissent pas dans les partis mais dans les mouvements sociaux. Je connais cette défiance envers la politique institutionnelle et j'espère qu'avec vous j'apprendrai à aller parler aux jeunes autour de nous pour leur faire comprendre quel est notre rôle, mais aussi pourquoi il est aussi essentiel de s'engager dans le débat démocratique, comme j'espère que nous allons le faire ici avec intelligence, écoute et bonne humeur.

Malgré les doutes, le découragement, il reste à la jeunesse de Delémont et d'ailleurs l'espoir. L'espoir d'enrayer la machine infernale des crises que nous ne cessons de vivre depuis de nombreuses années, mais encore plus depuis 2019. Lorsque les écoles, les cinémas, les bars, les magasins ont fermé en mars 2020 puis à plusieurs reprises par la suite, la jeunesse, peut-être plus encore que d'autres, a perdu une partie de ses repères. Nous sommes une jeunesse connectée certes, mais nous n'en restons pas moins durement soumis aux inégalités de la société. Malgré la nécessité des semi-confinements pour préserver la santé de toutes et tous, les jeunes ne les ont pas toujours vécus de la même manière. Les inégalités sociales injustifiables qui existaient avant la crise ont été fortement aggravées par celle-ci. Les liens que nous n'avons pas pu tisser pendant ces deux ans sont encore distendus et sont, à Delémont aussi, un véritable poids sur les épaules de la jeunesse, comme l'ont montré de nombreux articles ces derniers mois, sur les hôpitaux psychiatriques surchargés, principalement en pédopsychiatrie. La crise climatique, les crises sociales, l'absence de perspectives, qu'elles soient professionnelles ou sur l'avenir de nos sociétés, sont autant de poids sur les épaules de la jeunesse qui, c'est vrai, s'impatiente souvent en attendant le déclic tant espéré chez les générations précédentes.

Malgré ce tableau parfois sombre et contrairement à ce qu'affirment les éternels grincheux qui voudraient voir en notre génération le tombeau d'une jeunesse idéalisée, la jeunesse de Delémont, de Suisse, du monde, est une jeunesse vivante, dynamique, engagée. Lorsque la guerre a éclaté aux portes de l'Europe, nous avons souffert avec nos amies et amis ukrainiens et plusieurs d'entre nous se sont engagés pour la livraison d'aide humanitaire. Lorsque les talibans empêchent les filles et les femmes d'Afghanistan de profiter d'un droit humain élémentaire, celui de l'éducation, nous souffrons avec elles et nous demandons à la Suisse d'agir et d'accueillir les réfugiés afghans sans distinction. Lorsque les mal nommées thérapies de conversion sont encore autorisées en Suisse pour forcer sauvagement des adolescents et des adolescentes à renoncer à la plus intime des émotions, leur amour sincère, nous disons qu'il est temps d'entrer enfin dans le 21^{ème} siècle et de les interdire.

Toutes ces causes, chères et chers collègues, trouvent également un écho dans l'engagement politique communal. J'ai eu la chance, il y a quelques semaines, de participer de modeste manière à la formidable aventure qui a mené Elisabeth Baume Schneider au Conseil fédéral. Voilà une femme jurassienne aux opinions reconnues et revendiquées parmi les Sept Sages. Elisabeth peut servir d'exemple à notre jeunesse. On peut faire de la politique sans être corrompu par le pouvoir, sans égoïsme, dans un esprit de partage et loin des clivages partisans stériles. On peut habiter dans le Jura et être choisi par le Parlement fédéral. On peut avoir bénéficié d'une bourse pour étudier et devenir Conseillère fédérale. On peut au fond rester qui l'on est et gagner le respect politique. Je nous souhaite, chères et chers collègues, de rester qui nous sommes et de nous respecter nous aussi, avec nos divergences mais en gardant à l'esprit le bien commun pour lequel nous avons été élu-es. Je nous souhaite des débats apaisés et passionnants et d'entendre tout ce que la jeunesse de Delémont et d'ailleurs a à dire, même lorsqu'elle ne trouve plus le chemin des urnes.

Je nous souhaite d'être à l'écoute de toutes et tous, et de prendre les décisions qui profiteront au plus grand nombre et en particulier aux générations futures. Merci de votre attention.

3. **APPEL**

Conseil de Ville

39 membres sont présent-e-s.

Mme, M., Iskander **Ali**, Christophe **Badertscher**, Dominique **Bättig**, Florian **Battilotti**, Ignace **Berret**, Serge **Beuret**, Céline **Blaser**, Pierre **Brulhart**, Dominique **Bugnon**, Noémie **Chiffelle Lachat**, Laurent **Crevoisier**, Baïlo Hawa **Diallo-Rottet**, Christine **Domont**, Pascal **Domont**, Patrick **Frein**, Gaëlle **Frossard**, Christophe **Günter**, Florine **Jardin**, Alexandre **Kaiser**, Asad-Uz-Zaman **Kazi**, Khelaf **Kerkour**, Jean-François **Louis**,

Léo **Macquat**, Agnès **Maeder**, Suzanne **Maitre Schindelholz**, Pierre Xavier **Meury**, Julien **Paratte**, Céline **Petermann**, Lisiane **Poupon Brêchet**, Marc **Ribeaud**, Michel **Rion**, Céline **Robert-Charrue Linder**, Magali **Rohner**, Tania **Schindelholz**, Annie **Schneider**, Laurence **Studer**, Colin **Vollmer**, Matthieu **Weissbrodt**, Mérane **Woudman**.

Sont excusé-e-s :

Mme, M., Jordan Ali, Jeanne Beuret, Maël Bourquard, Jérôme Corbat, Pascal Faivre, Leila Hanini.

Conseil communal

- M. Damien **Chappuis**, Département de la mairie et de la promotion économique
- M. Patrick **Chappuis**, Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement
- M. Emmanuel **Koller**, Département de l'urbanisme, de l'environnement, et des travaux publics
- Mme Murielle **Macchi-Berdat**, Département de l'énergie et des eaux
- M. Claude **Schluchter**, Département de la culture, des sports et des écoles

Secrétariat du Conseil de Ville

Mme Catherine **Friedli**, secrétaire

4. DÉSIGNATION DE DEUX SCRUTATEURS PROVISOIRES

M. Marc Ribeaud désigne Mme Céline Robert-Charrue Linder et M. Pierre Xavier Meury en qualité de scrutatrice et scrutateur.

5. CONSTITUTION DU BUREAU

a) Présidence

M. Patrick Frein, Centre : le Centre propose M. Khelaf Kerkour en qualité de Président du Conseil de Ville pour l'année 2023. Il est né en 1955, enfant d'une famille algérienne venue en France pour y trouver du travail. Il a grandi à Lourdes dans le sud-ouest. Après sa formation de physiothérapeute puis d'enseignant dans la région parisienne, il a été recruté comme professeur à l'École cantonale des physiothérapeutes de Lausanne, chargé de cours à l'École d'ergothérapie et de recherche, à l'Hôpital orthopédique de la Suisse romande, toujours à Lausanne. C'est en 1987 qu'il rejoint l'Hôpital du Jura sur le site de Delémont comme physiothérapeute-chef. En 2005, il devient coordinateur pour la rééducation et chef de la physiothérapie pour l'ensemble de l'Hôpital du Jura, avec 70 personnes sous sa responsabilité. En novembre 2020, juste après sa retraite, il ouvre son centre de physiothérapie et de formation à Develier. Il est aussi connu au niveau international, il a toujours beaucoup de plaisir à partager ses connaissances et ses expériences dans des publications et des conférences dans le monde entier. Il est marié, père de trois filles, toutes médecins. Khelaf aime les gens, il est à l'écoute, modéré dans ses propos, il incarne véritablement une personne du Centre, qui sait concilier des intérêts divergents.

DÉCISION : M. Khelaf Kerkour est élu Président du Conseil de Ville, à l'unanimité, par 38 voix.

M. Marc Ribeaud cède le siège de président et la parole à M. Khelaf Kerkour.

M. Khelaf Kerkour, président : M. le Doyen, M. le Benjamin de ce soir, M. le Maire, MM. les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers de Ville, chers collègues et amis, je tiens à vous remercier pour la confiance dont vous m'honorez en m'élisant à cette prestigieuse fonction, de la chance que vous me donnez de pouvoir présider notre autorité pendant une année. C'est une grande fierté pour moi d'être ici et maintenant, moi qui suis né dans un pays dont Delémont, ville d'ouverture, a donné le nom à un de ses quartiers, l'Algérie. Si mon enfance dans le sud de la France m'a donné cet accent que je conserve, la Suisse, de Lausanne à Delémont, m'a permis de devenir ce que modestement je suis, d'y voir naître et grandir mes trois filles et nous a donné notre lieu d'origine sur notre état civil.

Ce sont, vous et moi, des chemins différents qui nous ont conduits ici, mais nous sommes tous animés par le même désir d'être au service de tous nos concitoyens et électeurs et de faire le meilleur et au mieux pour notre ville. Vous soutiendrez et vous combattrez selon vos convictions les objets soumis à notre autorité. Si prendre la parole paraît évident à certains, elle nécessite du courage pour d'autres. Je vous invite, quelle que soit votre expérience ou votre habitude, à oser vous exprimer lors de nos séances. Si la parole peut porter des idées et des idéaux, défendre des positions, elle peut également flatter, blesser. Veillons donc à débattre avec dignité et respect, j'en serai le garant. Certains dans cette salle font de la politique depuis longtemps, sont élus au Parlement. Pour d'autres au nombre desquels je me range, ce n'est pas le cas. Je me sens plutôt novice en politique. Nous devons nous placer au-delà de la stérilité,

de ces oppositions purement théoriques qui, si elles garantissent de beaux succès de tribune, n'apportent rien. Nous devons créer de l'unité là où il y avait de la division. Nous devons être à l'écoute de tous les citoyens. Mais savoir écouter est un art, n'avons-nous pas pour cela deux oreilles et une bouche ?

Nous avons pour devoir de défendre notre ville, par tous les moyens, pas seulement un lundi par mois. Il ne faut pas céder au principe du désir mais à celui du besoin. Ne pas céder aux mots faciles, aux illusions, pour regarder en face la réalité sous toutes ses formes et oublier les « y'a qu'à » et les « faut qu'on ». À nous de remplir cette fonction d'élu avec humilité, dans sa complexité et ses contraintes, en affrontant de nombreux défis économiques, sociaux, environnementaux, sécuritaires. Il faut rendre la priorité aux résultats. Car finalement, ce que retient le citoyen c'est notre capacité à changer le quotidien. Il faut beaucoup de pédagogie, être convaincu pour convaincre et surtout ne pas craindre de reconnaître ses erreurs. Les bonnes décisions viennent de l'expérience, l'expérience vient quand on prend de mauvaises décisions. En tant que « cheveu grisonnant », il m'est arrivé bien souvent de prendre de mauvaises décisions, mais cela m'a appris beaucoup.

Il n'est pas un jour à Delémont où je n'entends pas parler de problèmes de parcage. Nous en avons parlé ici à maintes reprises, et pourtant le parking de l'Étang est toujours aussi problématique. Gageons que durant cette législature, une solution, quoi qu'il en coûte comme dirait M. Macron, soit enfin trouvée et que ce sparadrap ne nous colle pas aux doigts. Travaillons et construisons ensemble notre ville de demain. Saint-Exupéry dit : « la pierre n'a point d'espoir d'être autre chose que pierre. Mais de collaborer elle s'assemble et devient temple ». Réalisons une ville, comme le souhaite notre maire, de 15'000 habitants pour 2030. Oui, trois fois oui. Mais ce défi devra imposer des garde-fous. Chaque franc dépensé, investi, doit être mûrement réfléchi. Trop de crédits d'étude votés dans cette salle engloutissent des milliers de francs et n'aboutissent à rien. Pensez que chaque motion, chaque postulat que vous défendrez aura toujours des coûts directs et indirects, parfois très élevés tant en argent qu'en ressources humaines pour notre Commune.

Nous aurons prochainement à voter le budget 2023, qui semble très difficile à boucler puisqu'il aurait dû être voté au mois de novembre. Et si nous ne rétablissons pas un budget équilibré, si nous ne réduisons pas notre dette publique, nous allons vers des années difficiles, avec le risque de devoir augmenter la quotité d'impôts. Nous ne souhaitons pas cette gestion-là. Le miracle n'existe pas en matière de budget, même avec une baguette magique ou un cierge à la grotte de Lourdes. Soit on augmente les recettes, soit on diminue les dépenses, à vous de bien réfléchir et analyser chacune de vos propositions. Nous devons permettre à ceux qui créent, inventent, innovent, entreprennent, de réaliser leurs projets, d'aider ceux qui veulent faire et font. De grands chantiers, de grandes décisions seront débattus lors de cette législature, tels que l'aménagement de Gare Sud, l'école des Arquebusiers, Clair-Logis, l'accueil de Moutier, le ROCM, le 30 km/h, que sais-je encore, le salaire du maire et des conseillers communaux et tant d'autres rêves et projets.

Twain disait : « planifiez votre futur, car c'est là que vous passerez le reste de votre vie ». C'est important, ce qui va se passer. Je me réjouis de travailler, présider en toute humilité avec toutes et tous les douze prochains mois, et je vous souhaite des travaux efficaces et des débats passionnants, constructifs, réalistes et de nous parler avec engagement, enthousiasme, esprit critique, humour et respect. Mais aussi de nous écouter au mieux comme vous venez de le faire avec patience et bienveillance. Je vous en remercie, nous devons tous ensemble tout faire pour mettre en application nos rêves, pour une commune plus durable, plus sociale, plus locale. Et je me réjouis d'avance de tout ce que nous allons réaliser. J'espère ne pas vous décevoir, en tant que scientifique et non-juriste, l'expertise des lois et règlements n'est pas ma tasse de thé, je préfère le pragmatisme et le consensus. Tous les juristes et avocats de cette législature, aidez-moi et aidez-nous, car je vous sais responsables. Il est toujours plus facile de terminer une législature quand au bout de cinq ans tous les élus se connaissent que d'en débiter une, où beaucoup de nouvelles têtes et de personnalités débutent. Certains voudront rapidement marquer leur territoire.

Finalement, encore quelques remerciements avant d'élire les quatre autres membres du Bureau qui m'aideront à relever tous ces défis. Je remercie ma famille pour son soutien dans cette aventure politique, bien loin des sentiers de la santé dans lesquels elle évolue. Toute ma gratitude va à ma famille politique et à mon groupe pour la confiance témoignée, à Patrick Frein, seul rescapé avec moi de la dernière législature, pour son excellente présentation de ma candidature. Je remercie la presse et le personnel communal et vous, le public, pour votre écoute et votre soutien. Merci du fond du cœur.

b) 1^{ère} vice-présidence

M. Christophe Günter, PLR et PVL : notre groupe propose cette année encore la candidature de M. Pascal Domont, cette fois à la 1^{ère} vice-présidence du Conseil de Ville pour 2023. Un candidat qui, entre sa vie professionnelle où il dirige une entreprise de mécanique à Courroux, ses engagements dans la vie sportive où il œuvre au sein du comité cantonal de judo et du judo-club Delémont, sa passion pour la

moto et sa famille avec laquelle il a toujours du plaisir à passer des moments conviviaux, trouve encore du temps pour sa commune et la vie politique qui la conditionne.

DÉCISION : M. Pascal Domont est élu à la 1^{ère} vice-présidence du Conseil de Ville à l'unanimité, par 38 voix.

c) 2^e vice-présidence

Mme Céline Robert-Charrue Linder, CS-POP et VERT-E-S : notre groupe propose la candidature de M. Michel Rion à la 2^e vice-présidence du Conseil de Ville pour 2023. Juriste, titulaire du brevet d'avocat, il exerce sa profession comme responsable du secteur juridique de l'Établissement cantonal des assurances sociales. Il exercera cette année son premier mandat électif, bien que, d'après le site internet de la Commune, ce serait la deuxième fois qu'il accède au Bureau ! Mais en 2002, c'était son homonyme qui arrivait à la présidence, sous l'étiquette PDC-JDC. Ce Michel-ci milite bel et bien au comité et à la direction des Vert-e-s Jura depuis plusieurs années. Il mettra ses compétences, sa curiosité pour la nouveauté et son sens des responsabilités dans ses nouvelles fonctions.

DÉCISION : M. Michel Rion est élu à la 2^e vice-présidence du Conseil de Ville à l'unanimité, par 38 voix.

d) Scrutateur 1

Mme Suzanne Maitre Schindelholz, PCSI : notre groupe propose la candidature de Mme Pauline Rais au poste de scrutatrice 1 du Conseil de Ville pour 2023. Elle est bourgeoise, son ADN est donc bien ancré dans la ville. Après ses études de droit à Lausanne, Zurich et Fribourg, elle s'est formée dans de nombreux domaines juridiques, APEA, greffière-stagiaire, juriste, conseillère à l'ASLOCA, elle a obtenu son brevet d'avocate en 2018 et a fait un passage dans l'enseignement. Elle est responsable du secteur invalidité et juridique à la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura et travaille en qualité d'avocate indépendante. Pauline pratique le rugby avec ferveur et s'adonne au fitness, est membre de l'Atelier 20 et trouve le temps d'étudier la psychologie avec UniDistance et se détend en faisant des tours de magie avec son chat.

DÉCISION : Mme Pauline Rais, absente, est élue au poste de scrutatrice 1 du Conseil de Ville à l'unanimité, par 39 voix.

e) Scrutateur 2

M. Pierre Brulhart, PSD-JSJ : notre groupe propose la candidature de Mme Noémie Chiffelle Lachat au poste de scrutatrice 2 du Conseil de Ville pour 2023. Le Bureau est très convoité au sein de notre groupe, mais la candidate s'est distinguée de ses rivaux aux tests de comptage et de connaissance du règlement, en dépit de son inexpérience politique. Noémie Chiffelle Lachat a travaillé comme déléguée aux affaires tutélaires de la Ville avant que la responsabilité des tutelles soit transférée à l'APEA, où elle a aussi travaillé quelques années. Actuellement, elle est juriste à l'ASLOCA, c'est donc bien la troisième juriste de ce nouveau Bureau. Elle est aussi active dans les sociétés locales, la Société d'embellissement et la Tête de puits de mine, notamment.

Mme Pauline Rais rejoint la séance.

DÉCISION : Mme Noémie Chiffelle Lachat est élue au poste de scrutateur 2 du Conseil de Ville 2023 à l'unanimité, par 39 voix.

M. Khelaf Kerkour, président : l'apéritif est servi à la salle du Conseil communal. Les membres du Bureau doivent encore tenir séance quelques minutes afin de fixer l'ordre du jour et la date de la prochaine séance. Merci à tout le monde d'avoir participé. Cette séance constitutive de la législature 2023 – 2027 est levée.

La séance est levée à 18h55.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La secrétaire :

Khelaf Kerkour

Catherine Friedli

Delémont, le 19 janvier 2023